

L'Express de L'INSTITUT

Édition du 30 janvier 2019

Présence de l'Institut sur les réseaux sociaux	1
ÉVÉNEMENTS	2
Gala reconnaissance	2
NOMINATIONS ET RECRUTEMENT	3
On accueille de nouveaux employés	3
BABILLARD	4
Identification de l'usager et traitement du sevrage.....	4
Comment faire mieux?	4
La bonne démarche sur la glace	6
FONDATION	7
10e édition du Cyclo-Défi IUCPQ.....	7
C'est parti!	7
Pentathlon 2019.....	8
Loto-Voyages 2019	8
Prochain tirage le jeudi 7 février 2019	8

Présence de l'Institut sur les réseaux sociaux



Page officielle



Groupe officiel



@IUCPQ



Fondation IUCPQ

ÉVÉNEMENTS

Gala reconnaissance

RAPPEL



DATE LIMITE DE MISE EN CANDIDATURE :
LE VENDREDI **15 FÉVRIER** À 16 H

FORMULAIRE DISPONIBLE :

- SUR L'INTRANET
- À LA DRHCAJ
- AUPRÈS DE VOTRE SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

REMISE DES PRIX LE 28 MAI 2019

**Participez en
grand nombre!**



Vous souhaitez assister au Gala reconnaissance? En voici l'occasion!

Reconnaissez la contribution d'un ou d'une collègue ou d'un groupe s'étant démarqué, et vous recevrez **automatiquement** une invitation pour assister à cette dixième édition. L'objectif est que le plus de candidatures possible proviennent des employés qui sont les mieux placés afin de reconnaître le travail de leurs pairs.

Comment puis-je soumettre une candidature?

Vous n'avez qu'à remplir le formulaire de mise en candidature se trouvant dans la Section "**Employé**", "**Reconnaissance**", "**Gala reconnaissance**". Si vous n'avez pas accès à l'intranet, veuillez demander ce document à votre supérieur ou à la réception de la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (local Y4244). Vous le trouverez également aux 4 chemins.

À quel moment dois-je soumettre la candidature?

La période des mises en candidature s'échelonne du lundi 14 janvier au vendredi 15 février, à 16 heures.

COMITÉ ORGANISATEUR DU GALA RECONNAISSANCE 2019

[Retour Table des matières](#)

NOMINATIONS ET RECRUTEMENT

On accueille de nouveaux employés

Le 21 janvier dernier, nous avons accueilli
12 nouveaux employés.



Toujours dans un souci de vous tenir informés et de nous aider à bien les accueillir dans les différents départements de l'Institut, voici un petit suivi :

- 2 techniciens en radiodiagnosics
- 5 polyvalents
- 1 PAB régulier
- 4 PAB étudiants.

Nous leur souhaitons



au sein de l'organisation.

Suivez nos prochaines chroniques pour de nouvelles informations.

**LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES, DES COMMUNICATIONS ET DES AFFAIRES
JURIDIQUES**

[Retour Table des matières](#)

BABILLARD

INFO-TIN-E (ÉCLOSION)



Unité de soins	Agent pathogène	Date du début	Nombre de cas	Date De fin	Tendance
3 ^e C	Influenza	2019-01-18	2	2019-01-28	S. O.
4 ^e C	Influenza	2019-01-14	10		↑

À la hausse : Découverte d'un nouveau cas au cours de la semaine dernière.

À la baisse : Aucun cas d'acquisition nosocomiale depuis 2 semaines.

Stable : Aucun cas d'acquisition nosocomiale depuis 1 semaine.

ÉQUIPE DE PCI

Identification de l'usager et traitement du sevrage

Comment faire mieux?

Selon nos sommaires d'hospitalisation, l'identification du statut tabagique chez nos usagers hospitalisés est de l'ordre de 11 %, alors que sur le territoire de la Capitale-Nationale, la prévalence de l'usage du tabac est de 17 %. Il est fort probable que ce diagnostic soit sous documenté principalement dans certaines unités de soins ou ce taux passe sous la barre du 10 %. Pour le 2^e ND – Chx, la faible incidence démontre certainement l'obligation pour les patients d'avoir cessé de fumer au moins trois mois avant tout type de chirurgie bariatrique.

Nombre d'hospitalisations avec un diagnostic de tabagisme par unités de soins de départ			
2017-2018			
Unité soins de départ	Nombre d'hospitalisations avec un diagnostic de tabagisme	Nombre d'hospitalisation sur l'unité de soins	% sur le nombre d'hospitalisations sur l'unité de soins
1 ^{er} ND	214	2758	8 %
2 ^e ND - Chx	54	1231	4 %
2 ^e ND - Hémo	122	1068	11 %
3 ^e PC	326	2088	16 %
3 ^e ND	33	644	5 %
4 ^e PC	433	2849	15 %
5 ^e PC	205	2033	10 %
6 ^e PC	287	1820	16 %
7 ^e PC	59	1106	5 %
Total	1733	15 597	11,11 %

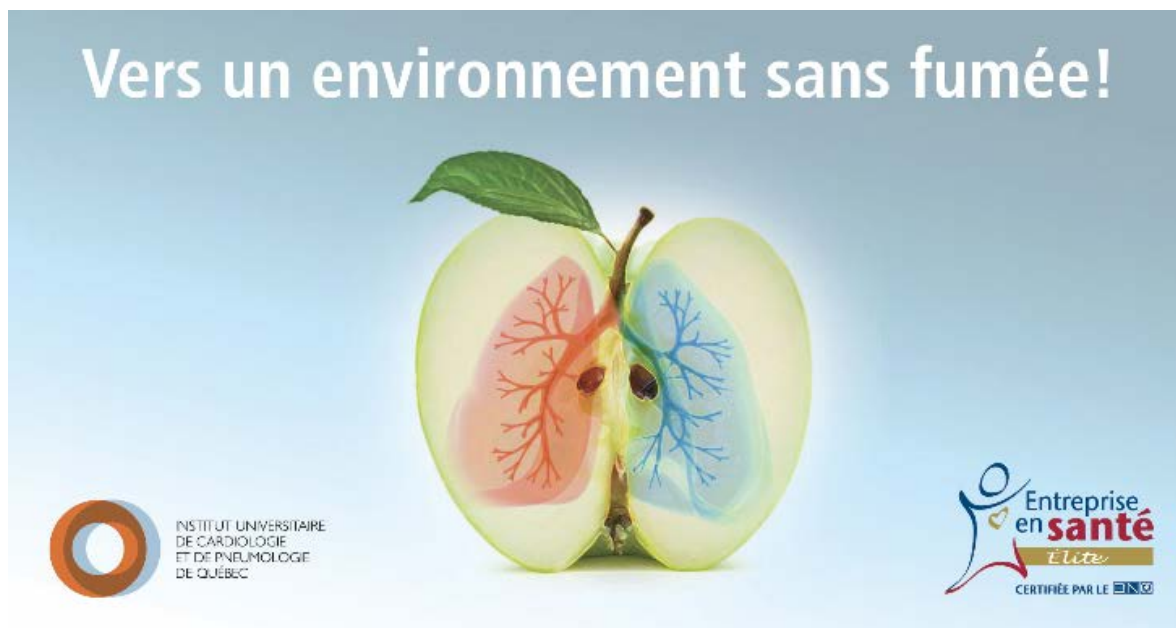
L'identification du statut tabagique est incluse dans le sommaire d'hospitalisation, nous encourageons les personnes concernées à remplir cette section au début de l'hospitalisation de l'usager, afin de pouvoir prendre en charge le sevrage le plus rapidement possible.

Le traitement du sevrage pendant l'hospitalisation et la référence vers un suivi systématique au congé de l'hôpital représentent les principales actions vers l'atteinte des meilleures pratiques dans le traitement du tabagisme pour les milieux hospitaliers.

Au cours des six derniers mois, environ 19 % de nos usagers avec un diagnostic de tabagisme se sont vus offrir une aide pharmacologique via notre ordonnance pré imprimée pour le traitement des symptômes de sevrage associé à l'arrêt de la consommation de nicotine. La cible n'est pas de traiter 100 % des usagers par une médication.

Toutefois, comme nos usagers souffrent pour la plupart d'une dépendance physique sévère à la nicotine (fument généralement plus de 20 cigarettes/j dont la première moins de 30 minutes après l'éveil), il est fort probable que la situation actuelle ne soit pas optimale. Pour la référence systématique, 18 % des personnes identifiés avec un statut tabagique positif ont obtenus l'organisation d'un suivi au congé. Pour cet aspect, la cible est d'atteindre 100%.

En dernier recours, après l'application de nos bonnes pratiques dans le traitement du tabagisme, si l'usager souhaite tout de même aller à l'extérieur pour fumer, il doit signer le formulaire « avertissement des risques » l'informant que quitter l'unité de soins contre avis médical pour utiliser un produit du tabac comporte des risques pour sa santé. Depuis l'entrée en vigueur de notre nouvelle politique, 14 formulaires DT7322 – avertissement des risques – produits du tabac ont été complétés et numérisés.



GROUPE DE TRAVAIL POUR UN ENVIRONNEMENT SANS FUMÉE

[Retour Table des matières](#)

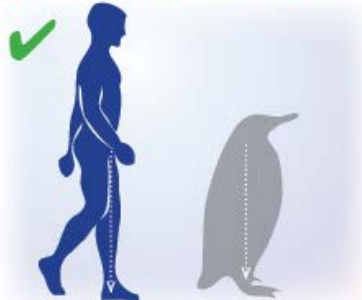
C'est quoi le truc pour marcher sur la glace?



Marcher comme moi!

- **Adapter sa démarche** en présence de glace.
- **Bien se chausser** : bottes à talon bas avec semelles antidérapantes.
- **Être attentif à l'état du sol** tout au long du trajet.
- **Ne pas presser le pas** sur un sol glissant.
- **Utiliser des crampons** : surtout indiqués pour les longs trajets et pour les personnes avec un équilibre fragile.

Une démarche bien adaptée!



Avancer le pied bien droit sur la glace en y déposant tout le poids de votre corps vous assure une meilleure stabilité.

Une démarche non adaptée...



Le poids du corps réparti sur les deux jambes est un risque d'instabilité en cas de dérapage. Déposer le talon au sol en premier diminue la surface d'adhérence.



Mieux vaut prévenir
que guérir.



FONDATION

10e édition du Cyclo-Défi IUCPQ

C'est parti!



Venez pédaler avec nous le **dimanche 8 septembre prochain** dans le cadre de la **10^e édition du Cyclo-Défi IUCPQ**, présentée par **Cominar et SSQ Assurance**. Plus de 550 cyclistes rouleront pour le plaisir et pour la cause. Serez-vous des nôtres?

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

WWW.CYCLODEFI-IUCPQ.COM

Coût en prévente : **125 \$ par personne jusqu'au 3 juillet**. (150 \$ après cette date)

Le coût d'inscription **inclut le maillot exclusif de l'activité** (port obligatoire), une **boîte à lunch** et des ravitaillements.

LES PELOTONS 2019

- 50 km à 22 km/h de vitesse moyenne (Débutant)
- 100 km à 25 km/h de vitesse moyenne (Intermédiaire)
- 100 km à 28 km/h de vitesse moyenne (Avancé)
- 120 km à 30 km/h de vitesse moyenne (Très avancé)

RABAIS DE 75 \$ POUR LES 25 PREMIERS EMPLOYÉS INSCRITS!

Le Comité santé mieux-être (CSME) de l'Institut offre aux membres du personnel la chance de participer à cette activité sportive en offrant un **rabais de 75 \$ par inscription** pour les **25 premiers inscrits**.

Les personnes qui souhaitent participer doivent absolument s'être inscrites et avoir payé leur inscription au complet via le site Internet de l'activité au www.cyclodefi-iucpq.com. *

* Les 25 premiers participants devront compléter le formulaire de demande de remboursement "REMBOURSEMENT - FRAIS DE DÉPLACEMENT ET AUTRES DÉPENSES" de l'Institut. Ils recevront ensuite un remboursement de 75 \$ émis par l'Institut.

Pour toute question, communiquez avec Catherine Lacroix, au poste 5940.



Pentathlon 2019



La Fondation invite tous les employés participant au Pentathlon - Défi santé et services sociaux à se procurer l'un ou l'autre des accessoires de sport aux couleurs de la Fondation créés spécialement pour l'édition 2019.

ACCESSOIRES DISPONIBLES :

Tuque : au coût de 20 \$

Accessoire de sport pour le cou et la tête (Buff) : au coût de 15 \$

**** OFFRE SPÉCIALE TUQUE + BUFF AU COÛT DE 30 \$! ****

**** Pour les participants du Pentathlon, il est obligatoire de se procurer au moins l'un des deux items. ****

Modes de paiement acceptés : **Argent comptant ou chèque**

COMMENT SE LES PROCURER ?

Rendez-vous au bureau de la Fondation (Y-2315), entre 9 h et 16 h ou venez nous rencontrer à la cafétéria, le mercredi 6 février, entre 11 h 30 et 13 h.

**** LA VENTE EST OUVERTE À TOUS. **** - Les quantités sont limitées. Premier arrivé, premier servi.

Loto-Voyages 2019

Prochain tirage le jeudi 7 février 2019

Les deux prochains tirages de la Loto-Voyages 2019 auront lieu à la cafétéria.



- Voyage de 8 jours et 6 nuits à destination de **Madrid, en Espagne, d'une valeur de 2 340 \$**
- Voyage de 8 jours et 7 nuits, à destination de **La Havane, à Cuba, d'une valeur de 2 200 \$**

****** Le nom des gagnants des tirages sera annoncé sur Facebook, dans le Groupe officiel IUCPQ et sur le site de la Fondation, au lien suivant : <http://bit.ly/Loto-Voyages2019>.

Bonne chance à tous!

VOTRE FONDATION ET VOTRE COMITÉ DE FINANCEMENT DES EMPLOYÉS

[Retour Table des matières](#)